



VILLE DE  
LA ROQUE  
D'ANTHERON

République Française

## CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

### N° 55/22 - APPROBATION DU MARCHÉ DE FOURNITURES SCOLAIRES ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES – MARCHÉ M 22-03 – AVENANT N°1

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,
- Vu la Délibération N° 28/20 du 24 Mai 2020 portant délégation au Maire en matière de marchés publics,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la Décision du Maire n°22/22 du 13 juin 2022 portant signature du marché de fournitures scolaires et matériels pédagogiques,
- Vu la nécessité de fournir à la Médiathèque/École de Musique des fournitures scolaires et du matériel pédagogique pour les besoins d'ateliers ludiques,

APPROUVE l'attribution de l'avenant n°1 à la société LACOSTE Dactyl Bureau & Écoles représentée par Monsieur Frédéric BENOIT, en qualité de Directeur du service des Marchés publics dont le siège est situé 15 allée de la Sarriette – ZA Saint-Louis – 84250 LE THOR.

DIT que le montant de l'avenant n°1 augmente le montant maximum du marché à savoir 33 000 € HT au lieu de 30 000 € HT.

DIT que les commandes seront passées par application d'une remise de 12% sur le catalogue indiqué dans l'acte d'engagement et par application des prix unitaires du BPU sans que celles-ci ne puissent dépasser le nouveau montant maximum annuel.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 14 octobre 2022



Le Maire :

Jean-Pierre SERRUS

Certifié exécutoire compte tenu de  
la transmission en Sous-Préfecture le... 18/10/22  
et de la publication ou notification le... 18/10/22

Département des Bouches du Rhône  
Hôtel de Ville ~ 13640 LA ROQUE D'ANTHERON

Arrondissement d'AIX EN PROVENCE  
☎ 04 42 95 70 70 ~ Fax 04 42 50 53 19

REÇU EN PREFECTURE

le 18/10/2022

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-013-211300843-20221014-DEC\_55\_22-D